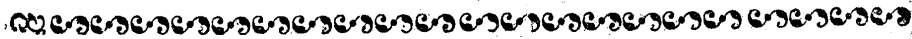


LE
JOURNAL
DES
SCAVANS.
FEVRIER M. DCC. XXVIII.



NOUVELLE RELATION DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE, contenant une Description exacte du Sénégal & des Pays situez entre le Cap Blanc & la Riviere de Serre-Lionne jusqu'à plus de 300. lieues en avant dans les Terres; l'Histoire naturelle de ces Pays, les differences Nations qui y sont répandues, leurs Religions & leurs Mœurs, avec l'état ancien & present des Compagnies qui y font le Commerce. Ouvrage enrichi de quantité de Cartes, de Plans, & de Figures en taille-douce. Par le Pere Jean-Baptiste Labat de l'Ordre des Freres Prêcheurs. A Paris, chez Theodore le Gras, Grand'Salle du Palais; & ruë S. Jacques, chez Guillaume Cavelier, & Pierre-François Giffart. 1728. cinq Tomes, Tome 1. pp. 336. Tome 2. pp. 352. Tome 3. pp. 372. Tome 4. pp. 384. Tome 5. pp. 390.

LE Pere Labat, Auteur de cette nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, n'a jamais mis le pied en Afrique; c'est de quoi il avertit dès le commencement de sa Préface. Il ne parle ici que sur la foi d'autrui, c'est-à-dire, sur des Mémoires qu'on lui a communiqués. Il s'agit de sçavoir si ces Mémoires sont fideles. Il prétend que jamais il n'y en eut de plus dignes que ceux-là de la créance des Lecteurs. Ils viennent, dit-il, *de gens sages, éclairés, d'une probité reconnue, qui ont demeuré bien des années dans les Pays que je vais décrire, en qualité de Commandans pour le Roi, & de Directeurs Generaux pour la Compagnie Royale du Sénégal. J'ai donc puisé, comme on le voit, dans de bonnes sources, & même dans les meilleures qui ayent paru jusqu'à present. Ceux qui liront cet Ouvrage, continue-t'il, en conviendront, & connoîtront la difference infinie qu'il y a entre ce qu'écrivent des gens habiles, éclairés, fideles & instruits par eux-mêmes; & par un long séjour dans les endroits qu'ils se donnent la peine de nous développer, & ces Relations d'Avanturiers qui prennent la liberté de décrire des Pays qu'ils n'ont vû*

qu'en passant, en courant, ou qu'ils ne connoissent le plus souvent que sur des exposez imparfaits, & bien éloignez de la verité.

L'Auteur de cette Relation ne fait donc ici que la fonction de Compilateur; mais il y a lieu de croire que les écrits qu'il a copiez, sont justes, & qu'il les a suivis exactement.

Son dessein, comme il le déclare, n'est pas de faire une description de toute l'Afrique; il ne promet que celle de la Partie Occidentale, renfermée entre le Cap Blanc & la Riviere de Serre-Lionne, & du dedans du Pays jusqu'à quatre cens lieues ou environ dans les Terres; mais si cela paroît peu aux Lecteurs curieux, il s'engage de leur donner une description entiere du reste de l'Afrique, dès qu'on lui aura fourni des Mémoires & des Plans aussi exacts & aussi détaillés que ceux sur lesquels il dit avoir travaillé la Relation qu'il donne aujourd'hui.

Il annonce qu'on trouvera ici un détail exact & circonstancié des différentes Nations qui habitent l'Afrique Occidentale, c'est-à-dire, des Maures & des Negres, de leurs Religions

Religions & de leurs Cérémonies , de leurs mœurs , de leurs Coutumes , de leurs Commerces , de leurs Guerres , & generalement de tout ce qui peut donner une connoissance parfaite de ce Pays & de ses Habitans.

La description des côtes de la Mer n'est pas moins exacte selon lui ; il n'a pas oublié l'Histoire naturelle , & il espere qu'on sera content des descriptions qu'il donne des Arbres , des Plantes , des Oiseaux , des Poissons , & des Animaux terrestres. L'Ouvrage est divisé en cinq parties.

On verra dès le commencement de la premiere , une histoire abrégée des Compagnies qui ont cultivé le commerce d'Afrique , depuis le commencement du siecle passé jusqu'à present ; c'est un abrégé curieux & instructif. Il est terminé par la Relation de la Compagnie des Indes d'aujourd'hui , Relation composée , pour la plus grande partie , sur les Journaux & les Mémoires de M. Bruë , si renommé par ses lumieres & par son experience dans le Commerce d'Afrique. L'Auteur remarque que la Compagnie connue à present , sous le nom de Compagnie des Indes , est la sixième Compagnie du Sénégal , que l'on a vû établie avec privilege exclusif depuis 1664. Cette Compagnie n'a eu encore que huit établissemens , tant sur les côtes de la Mer , que dans les Isles & Rivieres , ou dans l'interieur du Pays. Le Pere Labat fait le détail de ces Etablissemens ou Départemens , & donne en même tems la description des lieux.

Il parle d'abord de l'Isle & du Fort d'Arguin au Cap Blanc , des
Février.

Tortuës & autres animaux que l'on y trouve , des différentes Nations qui s'y sont établies , & de plusieurs autres particularitez concernant cette Isle dont il donne la description.

La Baie de Portendic , autrement dit , Port d'Addi , ou en Langue Maure *Gioura* , est le sujet d'un article considerable.

Cet article donne occasion à l'Auteur de parler , 1°. Du commerce de la Gomme. 2°. Des Chameaux & du Sel armoniac. 3°. Du Voyage des Arabes au Pays où se trouve l'Or. 4°. De l'Ambre jaune & de l'Ambre gris. C'est par ces articles que finit la premiere Partie.

La seconde est toute curieuse. L'Auteur y parle des Autruches , du Lion & du Tigre , de l'Encens , de l'Aloës , de l'Indigo , du Be-soard , de la Civette ; puis il s'attache à décrire l'Isle & la Riviere du Sénégal. Il fait mention des Peuples qui habitent le long de cette Riviere ; il parle de leurs Mœurs , de leur Religion , de leurs Coutumes ; des arbres qui portent les Calebasses ; des Tamarinds ; des Insectes appelez Maringuins ; des Tambours & autres Instrumens usitez chez les Sénégalais ; du Lamantin , des Crocodiles & du Requiën. Ceux qui aiment l'Histoire naturelle liront avec plaisir cette seconde Partie.

On voit dans la troisième , de quelle maniere les Rois Negres reçoivent & rendent visite ; quelles sont les différentes especes de Palmiers qui croissent au Sénégal , & ce que c'est que le vin de Palme. L'Auteur y donne une Description particuliere du Niger jusqu'au Desert. Il

parle de la guerre des Maures , des Coutumes & Habillemens des Princesses , d'une espece de Bœufs & de Moutons extraordinaires , de la traite de la Gomme ; du Roi des Foulles , appelé *Siratique* , de ses Etats , du Commerce qu'on peut faire chez lui , de l'établissement des Comptoirs à Guyorel , du Trafic du Pays , des Elephans qu'on y trouve ; du Département de Galam , & enfin du Voyage de M. Bruë , Directeur & Commandant General de la Compagnie du Sénégal , au Royaume de Galam. Ce Voyage est en forme de Journal , & contient plusieurs articles curieux & utiles , par rapport à l'Histoire naturelle , & à la Medecine.

La description du Pays de Bambouc , le voyage du sieur Compagnon dans ce Pays , les Projets du sieur Bruë pour les Mines qui s'y trouvent , & pour un Fort dans l'Isle de Caignon , font le commencement de la quatrième Partie ; après quoi l'Auteur parle de quelques Animaux particuliers au Royaume de Galam , & au Pays de Bambouc , de l'Isle de Gorée , du Cap Verd , des Royaumes de Cayor , Baol , Boursin , Brussallum , & Baore ; des differends qu'il y a eu entre le sieur Bruë & le Roi de Cayor ; des intrigues des Anglois pour ruiner le commerce de la Compagnie dans les Etats du Roi de Cayor ; de l'entreprise de ce Roi contre Bourbaguiolof , ou le Roi des Guiolofes ; du commerce que la Compagnie fait ordinairement dans le département de Gorée , de celui qui se fait dans les Royaumes de Sin & de Salum ; de l'établissement des Anglois , & de celui des François sur la Riviere

de Gambie ; du voyage du sieur Bruë en Gambie ; des diverses négociations qu'il y eut en Europe & en Afrique , pour regler les limites des deux Compagnies , & les faire convenir sur un tarif ; & enfin des Peuples qui habitent la côte Septentrionale de la Riviere de Gambie , & du commerce qui se fait dans ces contrées.

Dans la cinquième Partie , on voit la relation du voyage de M. Bruë , à Cachaux par terre , les diverses sortes de fruits , de légumes & de racines du Pays ; la description de l'Isle des Bissaux ; celle de l'Isle de Boulam , & des Isles des Bissagots , avec le commerce qu'on y peut faire ; les difficultez que M. Bruë eut avec le Capitan Morou , Gouverneur du Fort Portugais des Bissaux ; la négociation à la Cour de Portugal , touchant le commerce des Bissaux ; la description de la Riviere de Casamanza , & d'autres Rivieres du département des Bissaux jusqu'à celle de Serrelionne , qui est la borne de la concession de la Compagnie du côté du Sud ; la description du prétendu cheval marin ; le premier retour de M. Bruë en France , son passage & son séjour aux Isles Açores ; l'état des marchandises que les Isles Effores produisent ; l'établissement de la Compagnie à Bintan ; plusieurs remarques particulieres qui n'ont pû entrer dans le corps de l'Ouvrage , & celles de M. Bruë sur le Royaume de Portugal , lesquelles concernent les Juridictions & les Conseils du Portugal ; les arbres fruitiers du Pays , les arbustes , les fleurs , & plusieurs plantes de diverses sortes , avec les légumes , & les herbes des jardins potagers.

Nous ne ſçaurions donner l'extrait de tant de matieres differentes ; nous nous contenterons de rapporter ici quelques articles des deux premieres Parties , & nous réſerverons les trois dernieres pour un autre Journal.

Les exemples que nous choiſirons de la premiere Partie , concernent la Gomme , vulgairement appellée Gomme Arabique ; & quelques remarques touchant les Maures, & divers animaux.

La gomme qui vient en Europe par la voye de la Compagnie Françoisiſe , ou par celle des Interloppes , eſt appellée Gomme de Sénégal, ou plus communément, Gomme Arabique. C'étoit de l'Arabie que venoit toute la gomme qui s'employoit en Europe , avant que les François ſe fuſſent établis ſur le Fleuve Niger ou Sénégal. Depuis qu'ils ont ouvert ce commerce , le prix de la gomme a extrêmement diminué , & a fait diſparoître celle qui venoit d'Arabie. On n'en voit plus à preſent ; à moins que les Provençaux qui trafiquent aux Echelles du Levant , n'en apportent quelque partie. Alors ils s'efforcent de la mettre bien au-deſſus de celle du Sénégal. Ils diſent qu'elle eſt infiniment meilleure pour tous les uſages auxquels on la veut employer , & le tout pour la vendre plus cher.

Le Pere Labat prétend , qu'au ſentiment des perſonnes habiles & deſintereſſées , la gomme d'Arabie & celle de Sénégal different ſi peu l'une de l'autre , qu'il n'y a que l'avarice des Marchands qui puiſſe y mettre de la difference , afin de vendre à un plus haut prix , celle qu'ils ſuppoſent venir d'Arabie ,

quoique le plus ſouvent elle ſoit naturelle d'Afrique , & que toute la façon qu'ils ont apportée pour la dépayſer , ait été de la choiſir , & de mettre à part celle qu'ils ont trouvée en plus groſſes boules , plus nette , plus ſeche & plus dure : voilà tout le myſtere , ſelon le Pere Labat ; du reſte , il aſſure que ce ſont les mêmes qualitez & les mêmes vertus , qu'on les employe aux mêmes uſages , & qu'on en retire à cet égard , la même utilité.

Il attribue ici aux Medecins , des ſentimens ſur cette gomme , qui paroiffent un peu ſinguliers , & dont nous doutons que tous les Medecins veüillent convenir. C'eſt , entr'autres , de prétendre qu'elle donne aux humeurs trop ſereuſes , une conſiſtance qui les *empêche de ſe mêler avec le ſang* , & de le gêner ; car ſi cela eſt , elle doit donner le même épaiffiſſement aux autres humeurs , & par conſéquent , les empêcher auſſi de ſe mêler avec le ſang ; ce qui bien loin d'être un effet ſalutaire , en ſeroit un très-dangereux. L'Auteur a voulu dire ſans doute , que le ſentiment des Medecins eſt , que cette gomme en donnant un peu plus de conſiſtance aux humeurs trop ſereuſes , en adoucit l'âcreté , & les empêche par ce moyen , lorsqu'elles viennent à ſe mêler dans le ſang , de faire dans les differentes parties où elles ſont portées , le tort qu'elles y feroient.

Il donne enſuite ſon avis ſur ce ſujet , & dit. » Qu'il s'étonne » qu'on ne ſe ſoit pas encore aviſé » de faire prendre la gomme en bol » avec du liége ; il aſſure que rien , » ſelon lui , ne ſeroit plus propre à » abſorber les humeurs peccantes ;

» âcres & pituiteuses , & les empê-
 » cher de se répandre sur les pou-
 » mons & autres parties où elles
 » causent de si grands désordres.

Au reste , si on l'en croit , » la
 » gomme sert de nourriture à quan-
 » tité de Negres qui demeurent près
 » du Niger , & aux Maures qui l'ap-
 » portent aux Escales ; ils ne pren-
 » nent point d'autres provisions de
 » bouche , que la gomme qu'ils
 » viennent traiter.

Le Pere Labat donne cette ob-
 servation comme nouvelle : du
 moins il dit , qu'il ne sçache point
 qu'aucun Auteur ait encore rapporté
 ce fait.

On pourroit croire que les Ne-
 gres n'useroient de cette nourriture
 , que lorsqu'ils n'en auroient
 point d'autres. Mais notre Auteur
 va au-devant de cette pensée , &
 déclare qu'ils mangent la gomme
 avec plaisir , & qu'ils la croquent
 comme du sucre ; que quelques-
 uns la font un peu amolir dans
 l'eau , & l'avalent ainsi amolie.
 Comme notre Historien ne parle
 dans tout son Livre , que sur le
 rapport d'autrui ; il avertit qu'il
 n'avance rien ici , qu'il ne sçache
 de science certaine , par des gens
 d'honneur qui ont fait un long sé-
 jour dans le pays , & par des Ne-
 gres qui ont usé de cette gomme
 une infinité de fois. Il vient d'avan-
 cer qu'ils la croquent comme du
 sucre , ce qu'il est difficile de com-
 prendre , si l'on fait réflexion qu'elle
 est insipide ; mais il dit que *ce*
défaut , si c'en est un , la rend plus
susceptible du goût des choses que l'on
y veut mêler ; ce qui laisse à juger
 que les Negres ne la mangent pas
 seule , & fera sans doute regretter

aux Lecteurs curieux , ce que le si-
 lence du Pere Labat leur dérobe sur
 ce sujet.

La gomme est employée par
 quantité d'ouvriers , sur tout , par
 ceux qui travaillent aux draps de
 laine , aux draps de soye , aux taf-
 fetas , aux rubans , aux treillis. Les
 Teinturiers en employent aussi
 beaucoup , sur tout de celle qu'on
 appelle vermiculée. L'Historien re-
 marque à ce sujet , que la gomme
 vermiculée n'est autre chose que
 celle qui s'étant tortillée en tom-
 bant de l'arbre , a pris quoique
 grossièrement , la figure d'un ver.
 Il observe avec raison , que c'est
 dans le fond la même gomme ; mais
 que le Marchand qui la vend , & le
 Teinturier qui l'employe , y trou-
 vent mieux leur compte ; le pre-
 mier , en la vendant plus cher , à
 cause de la peine qu'il a eue de la
 trier ; & le second , parce qu'avec
 le secours de ce grand mot de gom-
 me vermiculée , il fait croire à ceux
 qui ont besoin de lui , que sa tein-
 ture en est bien meilleure , & doit
 par conséquent être plus chere.
 Toute l'attention qu'il faut avoir
 en achetant la gomme , c'est qu'elle
 soit bien sèche , bien nette , bien
 claire ; la grosseur n'y fait rien ,
 non plus que la figure.

Le Pere Labat décrit l'arbre qui ,
 en Afrique , comme en Arabie ,
 porte la gomme ; puis il remarque ,
 qu'entre le côté Septentrional du
 Niger , & le Fort d'Arguin , il y a
 trois Forêts qui ne sont que de ces
 Gommiers. La premiere s'appelle
 Sahel ; la seconde qui est la plus
 considerable , Liebar ; & la troisié-
 me Afatack. Ces trois Forêts sont
 presqu'à même distance d'une Es-

cale de la Riviere de Sénégal, nommée le Désert, qui n'est éloignée du Fort - Louïs, que de trente lieues.

On fait chaque année deux récoltes de gomme, l'une au mois de Décembre, & l'autre au mois de Mars. Le Pere Labat entre là-dessus dans un détail qu'on peut voir dans son Livre.

Trois Tribus de Maures ou Arabes, se donnent la peine d'aller recueillir la gomme : L'Auteur explique ici ce que c'est que ces Tribus, & le commerce qu'elles font de la gomme dont il s'agit.

Ces Peuples qu'on appelle Maures, par rapport à leur demeure; & Arabes, par rapport à leur origine, reconnoissent tous le Roi de Maroc : mais leur vénération pour lui, comme l'observe le Pere Labat, ne va pas jusqu'à lui payer tribut, ni à l'appeller leur Roi. Quoiqu'ils respectent sa prétendue sainteté, & le privilège qu'il prétend avoir, d'envoyer droit en Paradis ceux qu'il se donne la peine d'égorger; ils sont trop bons ménagers de leurs vies, de leurs peines & de leurs biens, pour aller le trouver chez lui, comme font d'autres de ses sujets, & lui porter des présens, afin de l'engager à les fabriquer. Leur soumission pour ce Prince, ne passe pas les bornes d'une civilité politique; & comme ils sont trop éloignés de lui pour en devoir rien craindre, ils vivent tranquillement & dans une grande indépendance, au milieu de leurs troupeaux qui font leurs richesses. Le Pere Labat s'étend extrêmement sur l'article de ces Maures ou Arabes dont il décrit les mœurs & les coutumes; après

quoi il parle des chameaux & du sel armoniac; mais il ne dit rien là-dessus que de très-connu. La principale partie de ce chapitre des chameaux & du sel armoniac, regarde toute autre chose que les chameaux & le sel armoniac. L'Auteur y parle des moutons qui se trouvent dans l'habitation du Fort-Louïs & aux environs. Ces moutons sont à si bon marché, qu'ils ne coûtent d'ordinaire que vingt sols la piece. Il y en a de deux especes, les uns sont couverts de laine comme les autres moutons; mais ils ont des queuees d'une grandeur & d'un poids si énormes, que ces animaux quoique grands & forts, ne pourroient pas les soutenir, si les Bergers ne les lioient sur des especes de petites charrettes ou roulettes attachées avec des cordes au col de la bête. Le Pere Labat auroit pu remarquer, que Plin le Naturaliste n'a pas oublié ces sortes de moutons. Ceux de la seconde espece, ont le poil comme celui des chevres, & leur tête est quelquefois armée de six cornes.

Après ces moutons, l'Auteur parle des vaches sauvages, & des vaches domestiques; de diverses coutumes des Arabes, de leur maniere de vivre, de leur Religion, de leurs mariages, de leurs cérémonies funébres & de leur methode de faire la guerre. Ils ne se servent jamais d'armes à feu; ils les regardent comme des instrumens plus propres à des lâches, qu'à des gens de cœur. N'est-ce pas une trahison, disent-ils, de tuer un homme sans s'en approcher, & à une distance où à peine on le peut distinguer? Ils ne combattent presque

jamais qu'à cheval ; leurs étriers qui sont fort courts , les obligent d'être comme assis sur leurs selles. Ils prétendent que cette situation est plus commode ; parce qu'elle leur donne la facilité de se lever tout debout sur leur cheval , de frapper avec plus de force , & d'atteindre plus loin.

De ces articles , dont nous ne faisons qu'indiquer les sujets , le Pere Labat vient à la Politique des Arabes , qui les empêche de prendre jamais parti dans les guerres que les Européens ont les uns avec les autres. C'est une prudence à eux , dit-il , de ne se point mêler de ces sortes de différends ; parce que leur intérêt est de balancer les deux partis , afin de mieux faire leurs affaires avec tous les deux ; car ils sçavent fort-bien que leur avantage n'est pas qu'il n'y ait qu'une nation d'Européens établie chez eux , & qui y fasse seule le commerce ; ils seroient bien-tôt contraints d'en passer par où elle voudroit ; au lieu qu'y en ayant plusieurs , la jalousie qui regne entr'elles , les oblige à enchérir l'une sur l'autre , pour avoir la préférence , & pousser plus vivement leur trafic , en ruinant celui des autres.

C'est , selon le Pere Labat , ce qui a obligé les Maures ou Arabes d'Arguin & de Portendic , à favoriser les Hollandois contre les François , lorsque ces derniers étoient maîtres de la Forteresse d'Arguin , & à être amis des François plus que des Hollandois , lorsque les François étoient en possession de la même Forteresse.

En voilà bien assez pour ce qui regarde la premiere Partie ; il est

tems de citer quelques exemples de la seconde. Nous prendrons celui de l'Autruche & du Lion : Ils contiennent comme plusieurs autres , des réflexions qui caractérisent parfaitement le génie de l'Historien , son tour d'esprit & sa maniere de penser.

» Si les Arabes étoient meilleurs
» chasseurs , on auroit d'eux des
» plumés d'autruches en bien plus
» grande quantité qu'on n'en reti-
» re , car ces oiseaux sont fort com-
» muns dans leur pays. Il est ordi-
» naire de les trouver par grosses
» troupes , dans des lieux deserts
» qui sont à l'Est du Cap blanc des
» golfes d'Anguin & de Portendic ,
» & le long de la Riviere de Saint
» Jean.

» Cet oiseau est le plus grand
» dont nous ayons connoissance ;
» mais il n'approche pas de la taille
» gigantesque des Condurs , ces
» monstres que Cirano de Bergerac
» vit dans le monde du Soleil , dont
» on se fert pour faire une nuit ar-
» tificielle dans ce pays de lumiere
» & de chaleur.

» Les plus grandes autruches que
» l'on trouve en Afrique , en Ara-
» bie , & dans quelques autres en-
» droits , ont depuis six jusqu'à huit
» pieds de hauteur. C'est là leur
» plus grande dimension , quand
» on les mesure depuis les pieds
» jusqu'à la tête , y comprenant
» toute la longueur du col , qui
» n'est pas petite ; mais il s'en faut
» beaucoup que leur corps réponde
» à cette extension : quoiqu'il soit
» fort gros & ramassé , que le dos soit
» large & assez plat , il est de beau-
» coup trop petit par rapport à cer-
» te grande hauteur : aussi ne sont-

» elles que col & jambes. Le seul
 » avantage qu'elles tirent de leur
 » structure , est de découvrir plus
 » loin. Leur tête qui est fort petite
 » & qui ne contient presque point
 » de cervelle , n'est couverte que
 » d'un petit poil en maniere de du-
 » vet jaunâtre , clair & court. La
 » nature qui proportionne toutes
 » choses avec tant de prudence , &
 » une si merveilleuse œconomie , a
 » t'elle jugé , qu'il étoit inutile de
 » couvrir de beaucoup de plumes ,
 » une tête qui n'avoit rien à crain-
 » dre de l'ardeur du soleil , parce
 » qu'elle n'avoit point de cervelle à
 » perdre ? Ou , le défaut de plume
 » est-il cause que la cervelle s'est
 » desséchée , & que cet oiseau est
 » sans entendement & sans juge-
 » ment , comme l'Ecriture le remar-
 » que. Si cela est , la meilleure par-
 » tie du genre humain a bien su-
 » jet de craindre la perte prochaine
 » de sa cervelle ; puisque la mode
 » est à présent de ne se plus cou-
 » vrir , & de braver le soleil & le
 » ferein , sans autre précaution ,
 » que quelques cheveux couverts
 » de farine : Heureusement , cet
 » astre n'est pas si brûlant en Fran-
 » ce , qu'en Afrique ; sans cela
 » nous verrions bien des têtes
 » d'Autruche de l'un & de l'autre
 » sexe.

» Après ces réflexions dont nous
 » laissons à juger aux Lecteurs ; le Pere
 » Labat continue la description de
 » l'Autruche. » Elle a les yeux ovales
 » garnis de grands cils , bien ou-
 » verts , & la paupiere superieure
 » mobile ; en un mot , ses yeux sont
 » assez semblables à ceux de l'hom-
 » me : elle a la vûe bonne , & le re-
 » gard assuré ; son bec est court ,

» pointu & fort dur ; sa langue est
 » petite & rude ; son col qui est
 » très-long , est couvert de très-pe-
 » tites plumes , ou plutôt d'un poil
 » peu épais , court , fort doux , &
 » d'un blanc argenté. Elle a les ailes
 » trop petites & trop foibles , pour
 » la pouvoir soutenir en l'air , & la
 » faire voler , mais suffisantes pour
 » l'aider à courir avec une vitesse
 » surprenante , sur tout quand elle
 » a le vent large ou arriere ; car
 » pour lors , elle les étend pour
 » prendre le vent qui la pousse selon
 » sa force , & lui fait presque perdre
 » terre ; au lieu que quand elle a le
 » malheur de trouver le vent de-
 » bout ou au plus près , elle n'a de
 » ressource qu'en ses jambes : Alors
 » elle serre les ailes , pour le laisser
 » glisser le long de ses plumes , qui
 » obéissent d'autant plus aisément ,
 » qu'elles sont flexibles & mania-
 » bles. Leur tuyau est placé juste-
 » ment au milieu de leur largeur :
 » C'étoit apparemment pour cela
 » que les Egyptiens représentoient
 » la Justice par le symbole d'une
 » plume d'autruche , qui ne pan-
 » che ou ne doit pas pancher plus
 » d'un côté que de l'autre.

» Les plumes de l'autruche sont
 » molles , douces , lanugineuses
 » ou cotonnées , éfilées , fort touf-
 » fuës ; les mâles les ont d'un plus
 » beau blanc , plus longues & plus
 » touffuës que les femelles , qui les
 » ont pour l'ordinaire , grises ou
 » brunes , & même tirant sur le
 » noir. Les plumes du dos , quoi-
 » que de même espece que celles
 » des ailes , sont beaucoup plus
 » courtes ; elles sont toujours plus
 » noires aux mâles qu'aux femel-
 » les.

Nous passons le reste de la description, comme ne contenant rien de particulier, non plus que ce que nous venons de rapporter. Nous remarquerons seulement que l'Auteur condamne, avec beaucoup de raison, le sentiment de ceux qui croient que l'autruche digere le fer & les autres métaux : mais il attribue sur ce sujet aux Medecins, un sentiment qu'ils n'avoient pas plus, sans doute, que celui qu'il leur a imputé plus haut au sujet de la gomme.

» Le vulgaire, *dit-il*, malgré l'expérience qui fait voir le contraire, s'est obstiné à croire que l'autruche avoit l'estomac assez chaud pour digerer le fer, d'où est venu le proverbe, *c'est un estomac d'autruche*, pour marquer une personne qui a l'estomac chaud & capable d'une digestion extraordinaire. C'est apparemment sur ce beau principe, que les Medecins se sont imaginez, que la membrane interieure de l'estomac de cet oiseau, sechée, mise en poudre, & prise dans quelque liqueur convenable, étoit merveilleuse pour fortifier les estomacs foibles & délicats.

» Les plumes, continue le Pere Labat, sont ce que l'autruche a de meilleur, depuis que le luxe en a introduit l'usage, sur les chapeaux, les casques, les bonnets des Janissaires, les habits de théâtre, les dais, les colonnes de lit, & même dans les Eglises, il s'en fait une consommation considerable. Sans ce malheureux usage qui s'est introduit dans le monde, peut-être que les autruches vivroient plus en repos,

» sur tout à present qu'on ne trouve point des gens aussi fous que cet Empereur Romain, qui en fit servir six cens têtes dans un souper, pour en manger les cervelles.

Quand on achete des plumes d'autruche, il y a un grand choix à en faire : Le Pere Labat enseigne le moyen de n'être point trompé là-dessus par les Marchands. Les Arabes, en faisant des paquets de ces plumes, y en mêlent, dit-il, de toutes façons, celles du corps, comme celles de la queue & des ailes. Il y a cependant une très-grande difference entr'elles; c'est à quoi les Employez de la Compagnie doivent prendre garde, & ne point recevoir les paquets, à moins qu'il n'y ait au moins dans chacun, deux plumes mâles blanches, & qu'elles ne soient à sang, c'est-à-dire, qu'elles n'ayent été tirées de l'oiseau, ou en vie, ou immédiatement après qu'il aura été tué; & non pas de celles qui sont tombées d'elles-mêmes pendant la mue. Cela se connoît aisément en pressant le tuyau qui rend du sang, ou du moins une liqueur rougeâtre, quand la plume a été tirée de l'oiseau vivant ou fraîchement mort; au lieu qu'elle est seche, legere, facile à se carier, & à être rongée des vers, quand elle vient de la mue.

Pour l'article du Lion, c'est un des plus curieux qui se trouvent dans cette seconde Partie : nous n'en rapporterons que quelques endroits. L'Auteur fait d'abord la description de cet animal; & dans cette description, il remarque que la langue

langue du lion est parfemée de pointes, dures comme de la corne, que ces pointes rendent le léchement du lion extrêmement dangereux, parce qu'elles endorment la chair, exco rient l'épiderme, & font suinter le sang, de maniere que la personne qui est léchée, ne s'en apperçoit pas : Alors le lion attiré par le goût du sang, est excité à mordre la partie qu'il léche, & souvent même, à devorer la personne qu'il caressoit.

Le Pere Labat raconte là-dessus l'histoire suivante. » Un Valet de » chambre de M***. s'étoit accou- » tumé à se laisser lécher par un » lion, qui couchoit aussi-bien que » lui dans la chambre de ce Sei- » gneur, quoiqu'on l'eût averti » plusieurs fois qu'il seroit la dupe » des caresses du lion. Il y trouvoit » tant de plaisir, & comptoit si fort » sur la probité & l'amitié de cet » animal, qu'il ne voulut jamais » suivre l'avis qu'on lui donnoit. » Mais à la fin il lui arriva ce qu'on » lui avoit prédit. Son Maître se » réveilla un matin au bruit que » faisoit le lion en roulant quel- » que chose dans la chambre : il » regarde : & quel fut son étonne- » nement, quand il vit que cet ani- » mal se joiioit avec la tête du Va- » let de chambre. Les Domestiques » de la maison accoururent, & on » trouva moyen de tuer le lion.

Nous passons les autres articles concernant le lion : mais pour faire voir si notre Historien apporte tout le choix nécessaire dans les récits qui composent son Livre, nous croyons qu'il ne fera pas mal-à-propos d'ajouter l'exemple suivant, qui à cet égard tiendra lieu de plusieurs autres.

Février.

» Jusqu'à - present, dit le Pere Labat, » je n'ai representé le lion, » que parce qu'il a de terrible & » d'effrayant ; il faut à present lui » rendre justice, & le faire voir par » ses beaux endroits, car il en a. Il » n'est pas toujours de mauvaise » humeur, & quand il n'a ni faim » ni soif, il est assez traitable. Les » Histoires sont remplies de traits » qui marquent sa générosité & sa » reconnoissance; elles sont entre » les mains de tout le monde, on » peut y avoir recours : Je me con- » tenterai d'en rapporter que je » tiens de très-bon lieu.

» La premiere est d'un Religieux » Jacobin, du Couvent de Marseil- » le, appelé Frere Joseph Colom- » bet. Il m'a assuré, qu'étant Es- » clave du Roi de Maroc, & sans » esperance de sortir jamais de cet- » te dure captivité, il résolut avec » un de ses compagnons de se sau- » ver, il le fit en effet. L'art de na- » viger qu'il sçavoit en perfection, » étant un des meilleurs Pilotes de » son País, lui faisoit esperer de » trouver le chemin de La Rache, » Place appartenante aux Portugais, » où ils vouloient aller. Ils ne mar- » choient que de nuit, & se repo- » soient le jour dans des bois ou » sur des arbres, quand ils en » trouvoient ; ou, quand ils n'en » trouvoient pas, ils s'enterroient » dans le sable, avec quelques » broussailles, pour se garantir le » visage des ardeurs du soleil. Le » défaut d'eau étoit ce qui les faisoit » souffrir davantage. Il y avoit deux » jours qu'ils enduroient la soif, » lorsqu'une nuit ils se trouverent » inopinément au bord d'une mare. » C'étoit tout ce qu'ils pouvoient

M

» desirer dans le pressant besoin où
 » ils étoient : mais ils apperçurent
 » un lion qui sembloit en être le
 » gardien. Après avoir un peu con-
 » sulté, ils s'aviserent de se mettre
 » à genoux devant cet animal ; &
 » prenant un ton de voix propre à
 » exciter compassion, ils lui repré-
 » senterent l'état malheureux de
 » leur esclavage, le besoin extrême
 » qu'ils avoient d'eau, pour conti-
 » nuer leur chemin, & la recon-
 » noissance éternelle qu'ils lui au-
 » roient, s'il vouloit bien leur lais-
 » ser prendre de l'eau. Il sembloit
 » que le lion prenoit plaisir à cer-
 » te harangue ; car il recula quel-
 » ques pas, comme pour leur don-
 » ner la liberté d'en approcher, &
 » continua à les regarder d'un air
 » gracieux, du moins ils crurent
 » le voir ainsi à la foible lumière
 » que la Lune leur prêtoit. Cela
 » obligea le plus hardi de s'appro-
 » cher de la mare ; & pendant que
 » son compagnon continuoit d'ha-
 » ranguer le lion, il bût à son aise
 » & largement, & emplit des ves-
 » sies de bœuf dans lesquelles ils
 » mettoient leur eau. Il revint en-
 » suite auprès de son camarade, &
 » prenant la parole, il fit ses re-
 » mercimens au lion, pendant que
 » celui qui n'avoit pas bû, s'appro-
 » cha humblement de la mare, but
 » comme avoit fait le premier, &
 » remplit ses vaisseaux ; après quoi
 » il fit à son tour ses complimens
 » au lion, qui content de leurs
 » bonnes manieres, ne voulut pas

» retarder leur voyage plus long-
 » tems. Il eut la discretion de se re-
 » tirer pour leur ouvrir le passage.
 » Ils arriverent le lendemain à la
 » Rache.

A ce récit le Pere Labat en fait
 succéder un autre, où l'on voit un
 lion qui ne paroît pas moins obli-
 geant. Ce lion s'étoit jetté sur un
 enfant pour le dévorer, & il le tenoit
 déjà entre ses griffes : on le prie avec
 larmes de ne pas maltraiter cet en-
 fant ; & pour le fléchir, on se prof-
 terne à ses pieds. Alors l'animal
 carnassier touché de compassion,
 laisse l'enfant sans lui faire aucun
 mal, & se retire.

» Que les Cartesiens, s'écrie là-
 dessus le Pere Labat, tout transpor-
 té d'admiration ! » Que les Carthe-
 » siens expliquent un peu, comment
 » les ressorts de cette machine lionne,
 » toujours disposée à mordre & à
 » dévorer, ont changé dans un ins-
 » tant leur direction, sans qu'au-
 » cun agent extérieur y ait mis la
 » main.

Après cette réflexion vient le pe-
 tit trait de morale : » En voilà as-
 » sez, dit l'Historien, pour faire
 » connoître que le lion, tout lion
 » qu'il est, n'est pas intraitable ;
 » qu'il a de la grandeur d'ame, de
 » la magnanimité, & qu'il se laisse
 » toucher plus aisément de compas-
 » sion que quelques-uns d'entre les
 » hommes.

Nous rapporterons dans un autre
 Journal quelques exemples de trois
 autres Parties de la Relation.

